

LE TRAITEMENT MÉDIATIQUE DE LA CRIMINALITÉ ÉTRANGÈRE EN EUROPE

A. TSOUKALA*

Cette étude consiste en une analyse du processus de criminalisation de l'immigration en Europe à travers l'examen des discours médiatiques tenus, au cours des années 1990, en France, en Allemagne, en Italie et en Grèce. Tout en essayant de mettre en lumière les logiques et les procédés de la construction médiatique de la figure de « l'immigré délinquant », elle suggère que c'est la mise en place d'un tel processus, appuyé sur une superposition des menaces sécuritaire et culturelle, qui représente de multiples dangers pour les sociétés d'accueil.

MOTS-CLÉS: CRIMINALITÉ – IMMIGRATION – RACISME – MÉDIAS – EUROPE

Une des principales caractéristiques de l'évolution des politiques d'immigration européennes au cours des dernières décennies fut leur uniformisation croissante suivant une logique sécuritaire. Marquées par le renforcement constant du dispositif de contrôle des frontières et par le durcissement des conditions d'entrée et des mesures d'éloignement des étrangers, ces politiques ont par ailleurs impliqué l'affaiblissement du statut des demandeurs d'asile et l'établissement d'un contrôle de l'immigration en amont et en aval de la frontière. Dans le premier cas, ce contrôle est exercé par la restriction des critères de délivrance de visas, l'application de sanctions aux transporteurs et le renforcement de la coopération avec les pays tiers. Dans le deuxième cas, il est exercé par l'extension des contrôles d'identité à l'intérieur du territoire des pays d'accueil.

De plus en plus dominant, ce processus de sécurisation de l'immigration s'appuie notamment sur des politiques symboliques, dont les arguments rhétoriques s'articulent en général autour de quatre axes: un axe socio-économique, où l'immigration est liée au chômage et à la crise de l'État-providence, un axe sécuritaire, où elle est liée aux thèmes de la souveraineté, de la sécurité intérieure et de la santé publique, un axe identitaire, où elle est associée aux craintes d'aliénation démographique et de perte d'identité nationale, et un axe politique, où les jeux électoraux sont de plus en plus déterminés par les discours de racisme et de xénophobie (Ceyhan, Tsoukala, 1997, 10*sqq.*). En dépit de nombreux démentis scientifiques, l'immigration se trouve ainsi érigée en source ou, tout au moins, en facteur aggravant des principaux problèmes sociaux contemporains, justifiant de la sorte la préconisation de toute mesure présentée comme susceptible de maîtriser ce qui est actuellement considéré comme problème social majeur du début du XXI^e siècle.

Mais, cette association de l'immigration a une multitude de problèmes sociaux n'étant pas toujours explicite dans les discours publics, le processus de sécurisation de l'immigration s'est de plus en plus appuyé formellement sur un discours qui, établissant un continuum sécuritaire entre des phénomènes essentiellement distincts, tels que la délinquance, les diverses formes de criminalité organisée, la criminalité financière, le terrorisme, l'immigration et les violences urbaines¹, a érigé l'immigré au rang d'une véritable menace pour la sécurité intérieure des pays

* Maître de conférences à l'Université de Paris XI.

¹ Voir l'analyse de Bigo, 1996, chap. V.

européens. Située au cœur d'un processus circulaire, largement alimenté par les discours des entrepreneurs politiques et moraux, des professionnels de la gestion de la sécurité et des médias, la figure de *l'immigré délinquant* s'est alors progressivement imposée comme une évidence, entraînant de la sorte tous les acteurs impliqués dans une spirale sécuritaire, qui n'est que légèrement contrebalancée par l'amélioration, voire la reconnaissance de certains droits sociaux aux immigrants réguliers, et par la réalisation de régularisations massives dans nombre de pays européens.

En même temps, il faudrait remarquer que l'émergence de la figure menaçante de *l'immigré délinquant* dans les années quatre-vingt-dix ne saurait être dissociée de l'évolution des mécanismes de contrôle social observée au cours des deux dernières décennies. En effet, si jusqu'aux années soixante-dix le caractère disciplinaire du contrôle social s'appuyait surtout sur l'idée qu'il était possible d'agir sur les individus afin de les rendre conformes à des codes de comportement donnés et de les transformer en « corps dociles » (Foucault, 1975, 135sqg.)², dès les années quatre-vingt le contrôle social commence à modifier son objet de manière radicale. En dissociant l'acte des motifs et des besoins de son acteur, il tend progressivement à se focaliser sur le comportement général des sujets et l'environnement de la manifestation de celui-ci³ et à s'exercer non plus sur des individus délinquants mais sur des sujets sociaux collectifs, considérés comme groupes producteurs de risques pour le reste de la communauté⁴. Dès lors, il ne s'agit plus de réprimer des actes délictueux effectivement commis par des individus, mais des comportements potentiels des membres de groupes déviants, dits *groupes à risque*; il ne s'agit plus de réprimer des individus en fonction de la dangerosité de leurs actes, mais de contrôler des populations entières en fonction de la gravité des risques que celles-ci sont censées représenter pour les communautés concernées⁵.

Inscrite donc dans un double contexte de changements politiques et socio-économiques⁶ et de changement de cible et d'objectif du contrôle social, dans tous les pays occidentaux, la criminalisation de l'immigration s'effectue en diverses étapes, qui impliquent une multitude d'acteurs, situés à des niveaux différents⁷. L'examen de l'ensemble de ce processus débordant largement le cadre de notre étude, nous nous limiterons à l'analyse des discours tenus par l'un des

² La prédominance de cette logique disciplinaire explique par ailleurs l'attention accordée par les agents de contrôle social tant aux mesures de prévention primaire de la délinquance qu'aux mesures de réinsertion sociale des détenus.

³ Cette évolution est clairement révélée par l'importance croissante accordée dès les années quatre-vingt à la prévention situationnelle, ainsi que par la forte place qu'occupe actuellement la logique proactive dans les stratégies d'action policières européennes. Sur les enjeux et les modalités de cette logique proactive, voir Bigo (1997).

⁴ Nous assistons ainsi à l'émergence de nombreux groupes à risque (jeunes, immigrants, supporters de matches de football...) dont le comportement doit être contrôlé dans son ensemble, même s'il ne consiste *a priori* qu'en des actes déviants.

⁵ Sur l'évolution récente des mécanismes de contrôle social, voir l'analyse de De Giorgi (2000, 16sqg.), qui attribue ce passage de l'État disciplinaire, décrit par Foucault, à l'État pénal actuel à l'adoption par les agents du contrôle social de la logique actuarielle appliquée par les assureurs et les banquiers dans la gestion de risques. Sur ce point, voir aussi Mary (2001, 33sqg.)

⁶ Tels que le processus de construction européenne, la création de l'espace Schengen, la fin de la guerre froide et le processus de mondialisation.

⁷ Le processus de criminalisation de l'immigration s'effectue aussi bien au sein du système pénal qu'en amont et en aval de l'entrée de l'étranger à celui-ci. Par conséquent, il est le résultat des actions et/ou des discours des entrepreneurs politiques et moraux, des professionnels de la gestion de la sécurité, des instances judiciaires, des universitaires et des médias d'un pays donné. Il faut d'ailleurs préciser que, alors que la majorité de ces acteurs intervient soit en amont et/ou en aval de l'entrée de l'étranger au système pénal, soit lorsque l'étranger se trouve au sein de celui-ci, les professionnels de la gestion de la sécurité peuvent être impliqués dans toutes les étapes du processus. Enfin, ce processus peut être déterminé par des actions et/ou des discours d'acteurs tant nationaux que supranationaux, situés au niveau européen.

acteurs impliqués dans le processus de construction de la figure de *l'immigré délinquant*, à savoir les médias, en nous focalisant sur les discours médiatiques tenus, dans les années quatre-vingt-dix, dans deux pays d'ancienne immigration, la France et l'Allemagne, et dans deux pays d'immigration récente, l'Italie et la Grèce.

Cette recherche a été menée de 1999 à 2000 dans le cadre des travaux effectués sur la sécurité intérieure en Europe au sein du Centre d'Études sur les Conflits. Elle consiste en une analyse de la presse quotidienne et hebdomadaire des pays en question, laquelle est parfois complétée par l'examen de certains procédés adoptés en la matière par des chaînes télévisées. Dans les pays où nous nous sommes appuyés notamment sur des sources primaires, à savoir l'Italie, la Grèce et la France, nous avons procédé à une analyse de contenu qualitative des publications choisies, en décrivant et classifiant systématiquement le contenu de celles-ci. Dans certains cas, nous avons également effectué une analyse sémiologique de certains termes et arguments fréquemment utilisés. En ce qui concerne les pays d'immigration récente, nous avons dépouillé les journaux sélectionnés en étudiant tous les articles traitant de la question de l'immigration, qu'ils aient été publiés en période de crise⁸ ou en période de traitement ordinaire du phénomène. En ce qui concerne la France, nous avons dépouillé les journaux *Libération* et *Le Figaro* et consulté les archives électroniques du journal *Le Monde* (mots-clés: immigration, criminalité organisée, banlieues, racisme, Islam, terrorisme). Pour l'étude du cas allemand nous nous sommes essentiellement appuyée sur des sources secondaires, ainsi que sur notre archive personnelle, tout en ayant conscience des limites de celle-ci.

Plus précisément, nous avons étudié: les quotidiens grecs *Eleftherotypia*, *Eleftheros Typos* (du 1^{er} janvier au 30 avril 1998 et du 1^{er} janvier au 30 avril 2000) et *To Vima* (du 1^{er} janvier au 30 avril 2000); le journal hebdomadaire grec *Kiriakatiki Eleftherotypia* (du 1^{er} janvier 1995 au 30 septembre 2000); les quotidiens italiens *La Repubblica*, *La Stampa*, *Il Corriere della Sera* (du 1^{er} janvier au 30 avril 1997 et du 1^{er} janvier au 30 avril 2000) et *L'Unità* (du 1^{er} janvier au 30 avril 1997); les quotidiens français *Le Monde*, *Libération* et *Le Figaro* (du 1^{er} janvier 1990 au 30 septembre 2000). Dans le cas de la presse grecque, la présentation médiatique de la criminalité étrangère a été complétée par des citations tirées de journaux divers qui, venant de notre archive personnelle, couvrent la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix et le début de la décennie en cours, sans prétendre pour autant à une exhaustivité quelconque.

Après une première *lecture libre* des publications choisies, nous avons retenu trois grands thèmes autour desquels nous avons articulé notre analyse: la menace sécuritaire, la menace culturelle et la défense des valeurs sociales par les médias.

I. Les médias et la formation de l'opinion publique

Notre étude ne pouvant, bien évidemment, aborder de manière extensive le rôle joué par les médias en matière de formation de l'opinion publique, nous nous contenterons de considérer que, loin de refléter la réalité, les médias structurent *une* réalité qui finit par influencer, à des degrés divers, la formation de l'opinion du public. Certes, il n'y a pas de lien causal direct entre la couverture médiatique de la criminalité et la peur du crime car, même si les médias sont la principale source d'informations, le public ne forme pas son opinion uniquement par cette voie (Schlesinger, Tumber, 1994, 188), celle-ci étant en fait formée et modifiée selon plusieurs processus cognitifs,

⁸ À savoir, lorsque les médias accordent une place hypertrophiée à la question de l'immigration afin de dénoncer les problèmes sociaux qu'elle est censée produire et/ou aggraver. Ces périodes de crise, qui s'inscrivent toujours dans un climat de *panique morale* à l'égard des immigrés, sont de durée et d'intensité variables. Nous citons, à titre indicatif, celle de printemps/été 1997 pour le cas italien et celle de printemps/été 1998 pour le cas grec.

sociaux et communicatifs et en fonction de sources d'influence discursives ou autres (van Dijk, 1993, 242). Mais, quels qu'ils soient, les effets immédiats des messages médiatiques spécifiques sur des individus et dans des circonstances spécifiques, l'influence des médias, en matière d'information, sur les structures et les contenus des cognitions sociales des groupes est considérable et accroît davantage lorsque, comme dans le cas de la criminalité des étrangers, le public ne dispose pas d'autres sources d'information ; son opinion tend alors à être déterminée par le cadre d'interprétation idéologique fourni par les médias (van Dijk, 1993, 242-243)⁹. Il faudrait enfin souligner que l'élaboration de ce cadre est marquée par le fait que, surtout en matière de criminalité, le discours médiatique ne cherche pas à fournir d'explications causales, mais tend plutôt à avancer des présentations homogénéisantes et uniformisantes (Schneider, 1992, 92 ; Schlesinger, Tumber, 1994, 204).

Par ailleurs, il n'est pas aisé d'établir un lien de causalité direct entre la couverture médiatique de l'immigration et les nombreuses agressions d'étrangers observées dans plusieurs pays européens durant cette décennie, même s'il y a de plus en plus d'indices sur l'existence d'un tel lien indirect. Nombre de chercheurs allemands ont ainsi considéré que les agressions de demandeurs d'asile à Hoyerswerda et à Rostock, au début des années quatre-vingt-dix¹⁰, ne sauraient être dissociées du traitement médiatique de la question de l'immigration, lequel avait, à cette époque, aggravé l'hostilité envers les immigrés à un tel point que les extrémistes de droite avaient fini par croire que s'ils agressaient des étrangers ils jouiraient de la sympathie d'une large partie de la population (Butterwegge, 1996, 208 ; Ohlemacher, 1994, 234)¹¹. La contribution indirecte des journalistes à la hausse des agressions racistes en Allemagne a d'ailleurs été admise par un haut responsable du syndicat de journalistes allemands, qui, en 1993, a clairement associé ces agressions à l'attitude adoptée en la matière par les médias, en estimant qu'*il y a eu des phrases, des images et des commentaires qui pouvaient fonctionner comme des allumettes allumées près des bombes à essence des criminels d'extrême droite*¹². L'existence d'un certain lien indirect entre la couverture médiatique de l'immigration et la hausse des agressions racistes a été également confirmée par une enquête, menée entre 1990 et 1993, qui révéla que, de manière générale, *chaque fois que les questions des étrangers, des demandeurs d'asile et de la xénophobie – indépendamment de leur sujet concret – font l'objet d'une large couverture médiatique, est observée une hausse du nombre d'infractions* [commises contre des étrangers] (Esser, Brosius, 1996, 251).

Nous devons ici remarquer que l'absence éventuelle d'un lien causal direct entre le traitement médiatique de la criminalité étrangère et la hausse des agressions racistes ne devrait pas occulter le fait que les médias occupent une place primordiale dans le processus de construction de la menace migratoire, notamment en objectivant les définitions avancées en la matière par les entrepreneurs politiques et les professionnels de la gestion de la sécurité. En effet, en tant que lieu d'*agenda-setting* et de production de l'information, les médias sont idéalement placés pour établir et légitimer des définitions semblables, en modifiant en conséquence leurs modes de présentation de l'immigration. Plus ces modes de présentation sont courants, répétitifs, stéréotypés

⁹ Sur la construction médiatique de la réalité, notamment en cas de faits délictueux violents, voir aussi l'étude de Windisch (1999).

¹⁰ Il s'agit d'attaques contre des foyers de demandeurs d'asile qui ont pris la forme de véritables émeutes, notamment à Rostock, où elles ont duré six jours. Elles ont eu lieu en septembre 1991 et en août 1992 respectivement.

¹¹ Le lien entre le traitement médiatique de l'immigration et les agressions d'étrangers nous paraît aussi bien révélé par la réaction d'un Grec qui, après avoir assassiné deux immigrés et blessé gravement huit autres, dans une série d'agressions ayant des motifs exclusivement racistes, voulait savoir si, aux yeux de l'opinion publique, il était considéré comme un héros ou comme un assassin (*Kiriakatiki Elefithotyptia*, 24-10-1999).

¹² *Journalist*, décembre 1993 (cité par Esser, Brosius, 1996, 238).

et considérés comme évidents, plus ils confèrent de l'objectivité aux définitions alarmistes de la réalité, en les transformant en fonds cognitif habituel. Une fois établie, cette définition médiatique est, à son tour, légitimée et confirmée par l'existence d'acteurs qui revendiquent la représentation de la société locale, tels que les Comités des citoyens en Italie¹³. Dès lors, la question devient une issue politique d'envergure nationale, qui ne peut plus être ignorée ni par les partis politiques, censés représenter les citoyens, ni par les autorités publiques, censées assurer la protection des citoyens. La notion de menace migratoire se trouve alors alimentée par un processus circulaire, où les discours des uns et les actions des autres se renforcent mutuellement, alors que les résultats qu'ils produisent, à savoir la hausse des plaintes, des contrôles d'identité au faciès et des arrestations, confirment, à leur tour, le bien-fondé des discours et des mesures répressives adoptées. Ce processus interactif finit alors par avoir des conséquences concrètes sur la réalité sociale d'un pays donné, en influençant la conception et la mise en œuvre tant de la politique migratoire que de la politique pénale de celui-ci.

II. La construction médiatique de la figure de l'*immigré délinquant*

1. Le processus de construction de la menace sécuritaire

Le processus médiatique de construction de la menace migratoire pour la sécurité des pays européens revêt des aspects tant quantitatifs que qualitatifs. Ces aspects se renforçant mutuellement, les dimensions de certains mécanismes qualitatifs mis en évidence par notre recherche ne sauraient être entièrement saisies si nous ne tenons pas compte du volet quantitatif de ce processus. Il nous paraît donc opportun de reprendre brièvement les conclusions de plusieurs recherches antérieures afin de rappeler que la mise en place d'un tel processus implique, entre autres, une nette augmentation du nombre et de la longueur des articles de presse consacrés au phénomène de l'immigration clandestine et, suite à un glissement sémantique imperceptible, au phénomène de l'immigration en général, ou aux demandeurs d'asile. Loin d'adopter une approche neutre, ces articles accordent une place disproportionnée aux crimes et délits commis par des immigrés, puisque les médias commencent à citer tout acte délictueux, même insignifiant, commis par des étrangers. En Allemagne, par exemple, deux cinquièmes des articles de presse se référant aux immigrés, au début des années quatre-vingt-dix, relataient des crimes *commis par des minorités étrangères*, dont 60% étaient relatifs au trafic de stupéfiants et à la criminalité organisée (Albrecht, 1997, 89)¹⁴. En Italie, 47% des articles relatifs à la question de l'immigration, publiés par les sept quotidiens nationaux entre 1992 et 1993, concernaient soit des délits commis par des étrangers soit des mesures adoptées à leur encontre afin d'assurer le maintien de l'ordre public (Dal Lago, 1999, 71). Si la mise en place de ces mécanismes quantitatifs vise notamment à attirer l'attention du public sur l'émergence d'un *nouveau problème social*, la description et l'évaluation de la dangerosité de ce *problème* s'appuient sur de nombreux processus qualitatifs, qui en l'occurrence visent à transformer progressivement les immigrés en figure particulièrement menaçante pour la sécurité des sociétés d'accueil.

Ainsi, les médias français des années quatre-vingt-dix ont-ils établi un lien de plus en plus étroit entre l'immigration et le *problème des banlieues* (Mucchielli, 2001, 12sq.), en érigeant les jeunes issus de l'immigration, notamment de l'immigration maghrébine, au rang de principaux responsables des violences urbaines, de la hausse de la petite délinquance et de la dégradation du

¹³ Sur ce processus, voir Dal Lago (1999, 73-74).

¹⁴ Cette attitude des médias allemands est loin d'être récente, comme nous le montrent les résultats d'une recherche sur le traitement médiatique de la criminalité des immigrés en Allemagne de 1960 à 1982 (Galanis, 1989).

milieu urbain dans certaines banlieues¹⁵ et en exprimant ouvertement la crainte de voir les banlieues françaises se rapprocher de ghettos de métropoles américaines¹⁶. La criminalisation de cette sous-population, composée pourtant tant d'immigrés que de nationaux de couleur, nous paraît bien résumée par le titre paru, au début de la décennie, sur la une d'un magazine hebdomadaire : *Banlieue, immigration : l'état d'urgence*¹⁷, lequel d'une part liait abusivement deux phénomènes différents et, d'autre part, marquait l'abolition de toute distinction entre immigrés clandestins, immigrés légaux, immigrés de la *deuxième génération* et jeunes nationaux issus de l'immigration.

Cette combinaison de mécanismes quantitatifs et qualitatifs finit non seulement par provoquer des amalgames entre étrangers et nationaux de couleur, dans les pays d'ancienne immigration, mais aussi par amplifier de manière artificielle la criminalité des étrangers, dans tous les pays étudiés, puisque, les médias commencent par ailleurs à présenter la criminalité étrangère sous des titres sensationnels mais erronés¹⁸, ou même à attribuer de manière abusive à des étrangers des crimes dont l'auteur reste inconnu¹⁹. Cette amplification de la criminalité étrangère s'appuie également sur la manipulation des statistiques de police, les médias se limitant souvent à présenter le chiffre total des crimes et délits commis par des étrangers dans une période donnée, sans préciser qu'une grande partie de ces délits consiste en des infractions liées à l'état même de l'immigration clandestine²⁰. D'ailleurs, même lorsqu'ils procèdent à une présentation plus détaillée de ces statistiques, ils alimentent l'image de « l'immigré délinquant » de deux manières différentes. D'une part, ils ne retiennent que les crimes et délits où les étrangers sont surreprésentés ; d'autre part, comme ils ne fournissent pas d'informations sur la récidive²¹, ils ne précisent pas que le nombre d'infractions attribuées à des étrangers ne renvoie pas forcément à autant d'auteurs.

Parallèlement, les médias se mettent à alimenter la thèse de l'*invasion* du pays par des immigrés en s'appuyant souvent sur des études démographiques²². Invasion déjà visible mais,

¹⁵ Ce lien est abusif à deux égards : d'une part, les violences urbaines déclenchées dans certaines banlieues françaises s'intègrent dans un contexte d'exclusion socio-économique croissante de leurs habitants et, d'autre part, toutes les bandes de jeunes déviants et, le cas échéant, délinquants sont, jusqu'à présent, d'origine mixte, les jeunes se regroupant selon des critères territoriaux plutôt qu'éthniques.

¹⁶ Ainsi, une partie de la presse qualifiait le comportement des casseurs de *dérive des ghettos*, alors qu'une autre partie s'interrogeait sur les possibilités de *casser l'engrenage des ghettos* (titres parus respectivement dans *L'Express* du 22 novembre 1990 et *Le Point* du 16 avril 1990 : cités par Gastaut, 2000, 490).

¹⁷ *L'Express*, 5/12-6-1991 (cité par Tévanian, Tissot, 1998, 30).

¹⁸ Voir, par exemple, un article de *Kiriakatiki Eleftherotypia* (27-8-2000) sur le trafic des stupéfiants en Grèce, qui s'intitulait *Fournisseur exclusif : l'Albanie*, alors que, selon les données de ce même article, l'Albanie ne constituait que la principale source d'approvisionnement du marché grec en cannabis et héroïne.

¹⁹ *Les auteurs, probablement Albanais, ont jeté le cadavre...* (*Eleftheros Typos*, 19-1-1998) ; [les auteurs étaient] *peut-être des immigrés extra-communautaires* (Maneri, 1997, 55).

²⁰ Entrée et/ou séjour irréguliers, faux et usage de faux...

²¹ Cette absence d'informations peut refléter soit un choix éditorial, soit le fait que les statistiques mêmes de police ne fournissent pas de données fiables en la matière (comme c'est le cas en Italie : Palidda, 1997b, 235).

²² Ces études, qui consistent en des prévisions démographiques, concluent sur le futur renforcement du déséquilibre démographique entre les pays d'émigration et les pays d'immigration et, par conséquent, sur la hausse constante des flux migratoires vers les pays européens. Mais, comme le remarque Dal Lago (1999, 160-161) ces études comportent de nombreuses contradictions. D'abord, les prévisions standard portant sur des périodes relativement longues ne peuvent inclure de variables économiques, sociales et même démographiques, telles que le développement économique, l'urbanisation, ou l'émancipation féminine, qui sont, par définition, aléatoires et qui pourraient provoquer une baisse du taux de natalité dans les pays d'émigration. En outre, même si ces prévisions s'avèrent justes, le déséquilibre démographique ne se traduirait pas forcément en mouvements migratoires vers les pays développés, car les transformations des marchés du travail européens, de moins en moins demandeurs en main-d'œuvre, le développement économique des pays d'émigration et le jeu des délocalisations des entreprises occidentales vers les pays en voie de développement pourraient inverser les tendances actuelles en matière d'immigration, en fixant sur place la main-d'œuvre locale.

surtout, invasion renforcée dans un futur proche²³, ce qui confère, bien évidemment, une toute autre dimension à la hausse actuelle de la criminalité des étrangers, celle-ci devant être inévitablement aggravée dans les années à venir. Le thème de l'invasion fait souvent l'objet de titres sensationnels, qui, de par leur nature excessive, non seulement comportent un jugement sur l'information communiquée, mais aussi incitent implicitement le public à prendre position sur la question ainsi présentée (Cotesta, 1999, 455-456): *Prise d'assaut des côtes italiennes*²⁴; *L'invasion des désespérés*²⁵; *Alerte maximale contre le risque d'une invasion criminelle*²⁶, *Une invasion de réfugiés et de marijuana venant d'Albanie*²⁷. Assez souvent, ces titres sensationnels vont de pair avec des images aquatiques, liées soit au phénomène migratoire en général (*flux migratoires, vagues d'immigrés, flots d'immigrés*), soit à un seul aspect du phénomène. Ainsi, durant le débat allemand sur l'asile, entre 1991 et 1993, la presse parlait-elle de *raz-de-marée* ou de *déluge* de demandeurs d'asile et le pays était représenté comme *un bateau plein* ou *une île bondée de gens*, qui visiblement risquait de couler (Butterwegge, 1996, 207-208). Tout en renvoyant à l'image du mouvement perpétuel des mers et des océans, cet usage de termes aquatiques évoque l'image de barrages soumis à la pression des eaux et risquant de céder à tout moment si cette pression devient très forte. La métaphore est très claire: les vagues d'immigrés et/ou de demandeurs d'asile arriveraient incessamment jusqu'aux frontières des pays développés qui, s'ils ne cherchaient pas à se protéger à temps, risqueraient de voir celles-ci inonder leur territoire et tout détruire sur leur passage. L'image du mouvement perpétuel des immigrés et, par conséquent, d'une pression migratoire inscrite dans la durée, est davantage renforcée par l'usage de termes inspirés de l'Odyssée ou de la Bible (*L'odyssée des réfugiés*²⁸, *L'odyssée des sans terre*²⁹, *L'exode recommence*³⁰). Tout en renvoyant à l'idée d'une errance interminable, accompagnée d'habitude d'une indigence extrême, ces termes suggèrent l'image de la quête d'une nouvelle patrie, ce qui, dans l'état actuel des choses, revêt bien évidemment un aspect menaçant pour les sociétés d'accueil.

L'établissement de l'image de la menace de l'invasion étrangère et de la hausse de la criminalité qui en résultera ne se limite pas aux seuls immigrés clandestins, mais couvre également les demandeurs d'asile: *Réfugiés, alarme à la criminalité* titrait à la une un quotidien italien en 1997³¹, alors que les demandeurs d'asile en Allemagne et, plus tard, les *Aussiedler*³² ont été qualifiés de *parasites sociaux*, de *fauteurs de troubles* ou, tout simplement, de *fraudeurs* et d'*escrocs* (Bergmann, 1997, 21-38; Butterwegge, 1996, 207-208)³³. Ces amalgames sont d'autant

²³ *Les immigrés clandestins s'accroissent et se multiplient puisque des réfugiés affamés grimpent tous les jours sur nos « murailles » non surveillées, alors que les Grecs (qui détiennent le record mondial d'avortements) diminuent sans cesse. [...] Dans quelques années, les immigrés y seront majoritaires! (Eleftheros Typos, 18-2-2000); Immigrés en Italie: dans dix ans, ils seront treize millions (Il Messaggero, 24-1-1997, cité par Cotesta, 1999, 465).*

²⁴ *L'Unità*, 14-3-1997.

²⁵ *La Repubblica*, 15-3-1997.

²⁶ *Il Corriere della Sera*, 18-3-1997.

²⁷ *Il Messaggero*, 28-4-1997 (cité par Cotesta, 1999, 461).

²⁸ *Il Messaggero*, 8-3-1997 (cité par Cotesta, 1999, 457).

²⁹ *Il Resto del Carlino*, 5-1-1997 (cité par Cotesta, 1999, 457).

³⁰ *Il Mattino*, 28-4-1997 (cité par Cotesta, 1999, 457).

³¹ *La Stampa*, 19-3-1997.

³² Allemands de souche, originaires de l'ex-Union soviétique.

³³ L'importance accordée par la presse allemande à la question de faux demandeurs d'asile fut si grande que certains quotidiens ont même lancé de véritables campagnes de dénonciation des demandes d'asile abusives (comme, par exemple, le quotidien *Bild* en août 1991). Sur l'influence de cette perception des demandeurs d'asile sur la réforme du droit d'asile allemand, voir Kuechler (1994, 58); Ohlemacher (1994, 230). Cette perception des demandeurs

plus faciles que les populations des sociétés d'accueil ont, souvent, une image complètement erronée des motifs des demandeurs d'asile³⁴, du volume de l'immigration clandestine, voire du volume des immigrés légaux (Bonifazi, Cerbara, 1999, 3-38; Baccaini, Rossi, 1998, 129-130; Alotta, 1997, 72), et estiment, notamment dans les pays d'ancienne immigration, que les immigrés sont traités préférentiellement par l'administration et les services publics, en matière de prestations sociales et de logement³⁵. Il faudrait souligner à ce propos que la méconnaissance du volume de l'immigration clandestine, en particulier, ne saurait être dissociée du fait que la production par les médias des statistiques sur le nombre d'immigrés clandestins reconduits à la frontière induit forcément à l'erreur, car, notamment dans les pays d'immigration récente, la majorité de ces immigrés tente aussitôt d'y retourner, la même personne pouvant ainsi faire l'objet de nombreuses reconduites à la frontière par an. Mais, en même temps, force est de constater que ce passage de l'image de l'*étranger délinquant* à celle de l'*étranger fraudeur* met en évidence non seulement le souci de sauvegarde des droits sociaux acquis³⁶, mais aussi l'influence exercée par la notion d'identité nationale sur la perception de l'immigré. C'est comme si les immigrés, en tant que non *enfants de la nation*, finissent par incarner dans l'espace national, contre leur gré, *sinon une jouissance non réglée, du moins la supposition d'un jouir-indûment ou d'un jouir-plus-que-son-dû* (Brion, Tulkens, 1998, 258), indépendamment de leur statut légal et de leur véritable contribution au bien-être de la communauté et, même, indépendamment de leur appartenance ethnique, puisque cette logique s'applique aussi bien aux étrangers qu'aux nationaux de souche³⁷.

La criminalisation des immigrés implique, en outre, la mise en œuvre de nombreux autres processus qualitatifs. D'abord, les médias mettent invariablement en avant la nationalité des auteurs présumés des faits, laquelle devient une constante absolue de la définition des immigrés interpellés pour une infraction quelconque. Selon le pays, l'accent est mis sur les *Turcs*, les *Albanais*, les *Africains*, les *Maghrébins*, etc. Cette évocation de la nationalité ou de l'appartenance ethnique des auteurs des faits va souvent de pair avec l'usage de termes péjoratifs, surtout lorsque la victime est un agent public : *un policier municipal a été pris à parti par une bande d'énergumènes habitant les résidences où est concentrée la population maghrébine du quartier*³⁸. Cette présentation anonyme, qui renvoie à des groupes ethniques plutôt qu'à des individus, renforce le sentiment de la menace, tout en suggérant que l'immoralité est un trait intrinsèque de certaines cultures étrangères, puisque les comportements ou actes délictueux ne sont plus attribués à des individus de telle ou telle origine, mais à l'ensemble de la culture turque, albanaise, nigériane, marocaine..., ce qui permet la création de stéréotypes : Albanais-criminel, Nigériane-prostituée, Maghrébin-dealer, etc.

Ces stéréotypes deviennent d'autant plus inquiétants aux yeux des populations d'accueil que les activités délictueuses qui sont attribuées aux immigrés sont fréquemment associées à des réseaux criminels transnationaux, notamment d'origine russe et albanaise. L'image de l'*immigré*

d'asile est loin d'être propre aux seuls pays couverts par notre étude. Ainsi, en Grande-Bretagne, une partie de la presse n'hésite-t-elle pas à dénoncer l'*amnistie secrète* [qui] *laisse entrer de faux demandeurs d'asile* (*The Daily Telegraph*, 11-5-1998, cité par Ali, Gibb, 1999, 131).

³⁴ Déjà en 1986, la majorité écrasante des Allemands de l'Ouest pensait que, dans la plupart des cas, les demandeurs d'asile avaient des motifs économiques plutôt que politiques (Kuechler, 1994, 58).

³⁵ Sur cette méconnaissance du phénomène migratoire et la prédominance de l'image de l'*immigré profiteuse* en France, voir De Rudder *et al.* (1994, 137).

³⁶ Ce souci se manifeste surtout dans les pays d'Europe du Nord qui disposent de régimes de protection sociale particulièrement développés.

³⁷ L'influence de la notion d'identité nationale sur l'accueil réservé à des nationaux de souche peut être observée aussi en Grèce, notamment dans le cas des Pontiques. Sur cette question, voir Tsoukala (1999a, 113-116).

³⁸ *Nice-Matin*, 6-6-1990 (cité par Rinaudo, 1995, 85).

mafieux venant des pays d'Europe centrale et orientale, récurrente dans la presse allemande, est régulièrement alimentée, même en l'absence de preuves : *les responsables policiers français estiment que la mafia russe est présente dans l'Héxagone mais ils manquent d'éléments probants qui pourraient étayer des poursuites pénales*³⁹. Tout en se référant souvent à la menace de la mafia russe, les médias grecs et italiens accordent beaucoup plus d'attention à la *mafia albanaise*. La menace du *mafieux albanais* opérant sur le territoire national, de manière autonome ou en collaboration avec des délinquants nationaux, qui est évoquée fréquemment tout au long des années quatre-vingt-dix⁴⁰, s'est trouvée renforcée après le conflit du Kosovo. Ainsi, un quotidien national grec se réfère-t-il à un rapport secret des services de renseignements grecs pour avancer la crainte que le pays, jusqu'alors *influencé par une petite section de la mafia albanaise, basée sur le Sud de l'Albanie*, sera l'un des terrains d'action privilégiés des puissants réseaux mafieux basés sur le Nord de l'Albanie qui, suite à l'évolution du conflit du Kosovo, ont commencé à déplacer leurs activités vers le Sud⁴¹. En cas d'absence de faits concrets, la presse grecque alimente souvent l'image du *mafieux albanais* de manière abusive, en utilisant indistinctement les termes *mafia*, *crime organisé* et *association de malfaiteurs* même lorsqu'elle se réfère à de simples vols ou cambriolages attribués à des immigrés Albanais⁴². Il est pourtant intéressant de remarquer que, alors que les atteintes aux biens sont souvent attribuées aux *mafieux albanais*, les domaines où, selon la police grecque, il y aurait un certain lien entre les étrangers présents sur le territoire et la criminalité organisée⁴³ ont été, tout au long des années quatre-vingt-dix, rarement couverts par la presse. Cela n'était pas dû seulement à la faible visibilité de ces activités, mais aussi au fait que l'accomplissement de ces actes aurait été impossible sans la participation de délinquants grecs et/ou la complicité de certains fonctionnaires grecs. Si la complicité de ces derniers a été parfois dénoncée par les médias⁴⁴, celle des délinquants grecs était, en principe, passée sous silence ou alors elle était citée, notamment dans les cas de trafics de stupéfiants et d'immigrés, mais de manière neutre⁴⁵. Cette attitude a été pourtant sensiblement modifiée dès le début de la décennie en cours, la presse dénonçant de plus en plus souvent la collaboration des mafieux albanais avec des délinquants grecs. Certes, cette dénonciation reflète la sensibilisation croissante de la société civile grecque sur la question de la criminalité organisée⁴⁶, mais en même temps elle s'inscrit dans une logique amplificatrice de la menace que représenterait pour la société grecque cette forme de criminalité étrangère. Ainsi, bien qu'il n'y ait jamais eu de mafia grecque en Grèce, la presse n'hésite pas à qualifier de mafia les associations de malfaiteurs grecques⁴⁷, ou de dénoncer la création d'un nouveau réseau criminel transnational, impliquant

³⁹ *Le Monde*, 12-10-1999.

⁴⁰ *L'irrépressible montée des clans de Tirana qui sont parvenus à se faire imposer même ici avec l'aide de la mafia (Il Resto del Carlino)*, 5-3-1997, cité par Cotesta, 1999, 457).

⁴¹ *To Vima*, 18-7-1999.

⁴² Nous citons, à titre indicatif : *Eleftherotipia*, 8-5-1997 ; *Eleftheros Typos*, 5-1-1998.

⁴³ Tels que les trafics de stupéfiants et d'immigrés clandestins, les réseaux de prostitution féminine et de mendicité des mineurs, et les procédés de blanchiment d'argent.

⁴⁴ Voir, par exemple, les articles sur le rôle joué par certains fonctionnaires des consulats grecs en Europe de l'Est en matière d'hellénisation frauduleuse de nombreux délinquants russes, ou sur l'implication des membres de l'administration et de la police grecques dans les activités en Grèce d'un présumé *parrain de la mafia albanaise*, parus respectivement dans *Kiriakatiki Eleftherotipia* du 22-3-1998 et du 2-5-1999. La lutte contre la corruption observée dans des consulats grecs en Europe de l'Est est actuellement présentée comme *une question de sécurité nationale prioritaire* (voir, par exemple, *To Vima*, 13-2-2000).

⁴⁵ Voir, par exemple, *Eleftherotipia*, 28-7-1994 ; *Kiriakatiki Eleftherotipia*, 17-9-1995.

⁴⁶ Cette sensibilisation résulte d'une part de la révélation, dès la fin des années quatre-vingt-dix, de nombreux cas de corruption au sein des forces de l'ordre et, d'autre part, de la médiatisation de plusieurs assassinats, commis au cours des dernières années et attribués à des règlements de comptes entre associations de malfaiteurs grecques.

⁴⁷ Voir, par exemple, l'article paru dans *Kiriakatiki Eleftherotipia* (20-8-2000) sur les activités des associations de malfaiteurs grecques, intitulé : *Quand la mafia se révèle*.

tant des mafieux étrangers que des mafieux grecs : *des sales affaires dans les Balkans unissent les mafias italienne, albanaise et grecque*⁴⁸.

La menace que représenterait pour la société d'accueil la figure de l'*immigré délinquant* est renforcée davantage par l'usage de deux procédés distincts. D'abord, les médias légitiment leur discours en faisant appel tant à des représentants des autorités et/ou des forces de l'ordre⁴⁹ qu'à des représentants de la société civile, comme les membres des Comités des citoyens en Italie ou les *riverains* en France⁵⁰, tout en citant, bien évidemment, les déclarations faites à ce sujet par les entrepreneurs politiques. Ensuite, ils inscrivent la hausse de la criminalité étrangère dans la hausse générale de la criminalité du pays, en ayant recours d'une part à des statistiques de police et, d'autre part, à des commentaires sur la rapidité de la montée de la criminalité dans le pays et, le cas échéant, dans d'autres pays européens. Cette présentation de la criminalité étrangère va de pair avec l'usage systématique de phrases sensationnelles (*nuits de terreur à la merci des cambrioleurs*⁵¹, *les nouvelles hordes sauvages*⁵², *immigration : une bombe sociale menaçante*⁵³), ou à des images fortes renvoyant soit à un contexte de désordre et d'anomie généralisé (*La Grèce est identique au Far West*⁵⁴, *Bronx-sur-Seine*⁵⁵, *grande rixe de type western entre immigrés extra-communautaires*⁵⁶, *Athènes est comparable à Chicago*⁵⁷), soit à un contexte de délinquance lié aux pays d'immigration, où les villes italiennes, par exemple, sont qualifiées de *souks de l'héroïne* et de *casbah de la drogue* (Maneri, 1997, 56).

La menace migratoire se présente alors si grave et imminente que le pays doit à tout prix se défendre, comme s'il se trouvait en état de guerre. Il n'est donc guère surprenant que les médias aient souvent recours à des termes guerriers afin de qualifier tant l'arrivée de nouveaux immigrés au pays (*Marche contre Milan, L'Italie repousse les réfugiés albanais*)⁵⁸ que les opérations de police dans la lutte contre l'immigration clandestine (*Blitz en chaîne, Albanais rapatriés ; le raid [policier contre les immigrés clandestins] pourrait être organisé...*)⁵⁹. En même temps, force est de constater que l'usage de termes pareils vise à rassurer la population quant à la capacité de l'État à gérer la situation, car même si la gravité de la menace migratoire est en grande partie imputable aux décisions du pouvoir exécutif, les forces de police, elles, veillent toujours sur le maintien de l'ordre et agissent à cette fin de manière rapide et efficace.

2. La superposition des menaces sécuritaire et culturelle

Une fois le cadre de la menace sécuritaire solidement établi, la démonisation des immigrés s'appuie également sur l'usage de nombreux effets de style et figures rhétoriques, qui soit sont

⁴⁸ Kiriakatiki Eleftherotypia, 16-1-2000.

⁴⁹ Ainsi, le préfet de police de Salonique citait-il : *les étrangers sont impliqués dans la majorité des crimes et délits [commis à Salonique]. Les Grecs se limitent aux vols de sac à main et à l'usage de stupéfiants* (Eleftherotypia, 22-2-2000).

⁵⁰ Sur l'émergence de cette nouvelle catégorie de la population majoritaire et son impact sur la présentation médiatique des incidents dans les banlieues, voir Rinaudo (1995, 86-87).

⁵¹ Eleftheros Typos, 9-3-1998.

⁵² Paris-Match, 22-11-1990 (cité par Gastaut, 1998, 43).

⁵³ Il Corriere della Sera, 21-3-1991 (cité par Cotesta, 1999, 457).

⁵⁴ Eleftheros Typos, 25-2-1998.

⁵⁵ Paris-Match, 22-11-1990 (cité par Gastaut, 1998, 43).

⁵⁶ Il Corriere della Sera, 15-7-1991 (cité par Cotesta, 1999, 462).

⁵⁷ Eleftherotypia, 23-3-1998. Voir aussi : I Kathimerini, 4-4-1999.

⁵⁸ Titres d'articles parus respectivement dans Il Corriere della Sera, 11-3-1991 (cité par Cotesta, 1999, 460) et 9-3-1997.

⁵⁹ Titres d'articles parus respectivement dans Il Corriere della Sera, 4-12-1997 et Il Mattino, 7-2-1997 (cités par Cotesta, 1999, 459).

déshumanisants, soit visent à provoquer des sentiments de dégoût et de répulsion auprès des nationaux. L'immigré est alors qualifié de *monstre anthropomorphe*⁶⁰ ou de *loup-garou*, présenté comme *gluant* et *boueux* (Dal Lago, 1999, 97), ou décrit comme *esclave de la rue*⁶¹. Il importe de souligner que ces effets de style non seulement accentuent l'altérité, l'extranéité de l'immigré, mais aussi rendent concevable, voire banalisent, l'idée de l'évacuation, de l'élimination des corps auxquels ils se réfèrent (Dal Lago, 1999, 97)⁶², puisque ceux-ci s'avèrent être de nature profondément différente de celle des corps des nationaux. Dès lors, les contrôles et reconduites à la frontière massifs ne suscitent pas beaucoup de réactions parmi les nationaux⁶³ et la probabilité de commettre des agressions contre les étrangers augmente. Ces risques de glissement des sociétés civiles vers l'intolérance peuvent en outre mettre en jeu la cohésion sociale de celles-ci car l'idée de l'éloignement des *étrangers au corps social*, loin de se limiter aux seuls immigrés clandestins, peut couvrir également des immigrés de la *deuxième génération*, voire des nationaux issus de l'immigration. Ainsi, le journal télévisé de TF1 avait-il illustré la présentation d'une nouvelle législation favorable à l'expulsion des immigrés par l'image d'un groupe de *jeunes de banlieues* assis devant un immeuble (Tévanian, Tissot, 1998, 30).

Cette rupture entre *nationaux* et *étrangers*, est d'autant plus forte qu'elle est sous-tendue par la notion d'altérité culturelle, perçue comme particulièrement menaçante pour la cohésion identitaire des sociétés d'accueil. La presse italienne, par exemple, qui, au début des années quatre-vingt-dix, qualifiait les immigrés albanais de *filis de la patrie adriatique commune* (Sciareza, 1999, 144), a par la suite radicalement modifié son attitude. En effet, elle a commencé à estimer de plus en plus souvent que l'intégration des étrangers était impossible, car l'*écart culturel* entre eux et les nationaux était très important et pourrait menacer l'authenticité de la culture italienne⁶⁴, et à avancer des craintes que le *caractère des cités italiennes* serait altéré si des étrangers s'installaient dans les quartiers des centres-villes (Triandafyllidou, 1999, 77-79). Cette idée de menace étant partagée par une grande partie de la société civile italienne, il n'est guère étonnant que, à part certaines exceptions, celle-ci n'ait pas réagi contre l'émergence d'un nouveau type de racisme, manifesté notamment par les partis politiques d'extrême droite, car, sur le fond, il y avait un consensus quant aux valeurs ainsi défendues, le désaccord se limitant aux seules méthodes utilisées (Dal Lago, 1999, 102-103). Ce consensus implicite nous paraît en effet bien révélé par le fait que les immigrés non communautaires sont le plus souvent qualifiés d'*extra-communautaires*. Or, comme le souligne justement Cotesta, ce terme comporte, sur le plan sémantique, une double exclusion, en situant les immigrés en dehors non seulement de la communauté européenne, mais aussi de la communauté occidentale, puisqu'il est évident qu'il ne désigne pas les immigrés non communautaires originaires des pays comme la Suisse, les États-Unis, ou le Canada, car ceux-ci

⁶⁰ *Eleftheros Typos*, 9-4-1998.

⁶¹ *La Gazzetta del Mezzogiorno*, 19-9-1994 (cité par Dal Lago, 1999, 72).

⁶² Cette banalisation de l'idée de l'évacuation des immigrés clandestins nous paraît bien mise en évidence en Grèce, où les opérations policières de contrôles massifs des immigrés clandestins s'appellent toujours *coup de balai* – l'image du balayage renvoyant, d'une part, à la notion d'ordre et de propreté et, d'autre part, à celle d'ordures à évacuer.

⁶³ Sur ce point, les protestations des associations de défense des droits des immigrés semblent entrer souvent en conflit avec les résultats de nombreux sondages d'opinion, qui montrent une nette tendance des nationaux à approuver tout renforcement des mesures de contrôle de l'immigration clandestine.

⁶⁴ La présentation médiatique de l'*écart culturel* entre les immigrés et les nationaux utilise plusieurs processus, qui ne sont pas toujours ouvertement racistes. Elle peut, par exemple, adopter la forme de l'exotisme. Ainsi, *La Repubblica* décrivait-elle l'ambiance d'un campement irrégulier d'immigrés à Rome (le campement de Pantanella) selon les termes suivants : *À cinq heures, les hauts-parleurs de la mosquée installée au rez-de-chaussée diffusent l'appel du muezzin et la prière de l'imam [...] L'air est saturé des parfums d'épices et des musiques arabes* ; quelques semaines plus tard, ce campement a été qualifié de *casbah* et les rues environnantes ont été comparées au *souk* de Tanger (articles parus respectivement dans *La Repubblica* du 12-1-1991 et du 2-2-1991, cités par Ter Wal, 1996, 49).

sont toujours membres du monde occidental auquel appartiennent également les Italiens (1999, 447-448). La rigidité de la séparation entre le groupe interne (*nous*) et le groupe externe (*eux*) est désormais si forte que celui qui fait l'objet de revendications d'exclusion de la citoyenneté peut difficilement être mis au centre d'un discours d'inclusion lui reconnaissant des droits (Maneri, 1997, 58). Il est à cet égard révélateur que, depuis la première régularisation massive d'immigrés clandestins en Grèce, une partie de la presse nationale a commencé à mettre en avant la possession éventuelle d'un titre de régularisation par des délinquants étrangers (*le kidnappeur était titulaire de la carte verte, on régularise même des assassins potentiels*⁶⁵). Bien évidemment, la perception de cet *écart culturel* se renforce davantage quand l'immigré porte en lui les marques de son extranéité, telles que la couleur de sa peau, ou les signes extérieurs de son appartenance religieuse, et persiste même lorsque celui-ci fait l'objet d'une intégration réussie. Coupable d'avoir des styles de vie et des modes de socialisation différents, ou de ne pas maîtriser la langue du pays d'accueil, l'immigré est traité d'inassimilable et se trouve ainsi relégué au rang d'un *corps étranger* à la population nationale⁶⁶, qui, en conséquence, ne peut qu'essayer de s'en débarrasser afin d'assurer son propre bien-être.

Dans les deux pays d'ancienne immigration étudiés, la notion d'altérité culturelle est alimentée par les médias suivant deux manières différentes, l'une s'inscrivant dans la durée et couvrant tous les immigrés, l'autre ayant un caractère conjoncturel et ne visant que les communautés musulmanes. Nous constatons, en effet, que les médias citent rarement des faits positifs concernant les étrangers et ne couvrent guère les problèmes quotidiens, les projets réussis, les espoirs ou les déceptions des membres des communautés étrangères installées depuis longtemps au pays (Charon, 1998, 40-41)⁶⁷. Par conséquent, dans la majorité des cas, l'immigration est citée seulement en tant que question politique, ou en tant que phénomène lié à la hausse de la délinquance, de l'insécurité et du désordre social (Battegay, Boubeker, 1993, 140-141)⁶⁸. L'immigré finit, donc, par être perçu comme *un être exotique, présenté publiquement soit comme un cas problématique, soit comme un cas concernant la sécurité sociale* (Butterwegge, 1996, 207) et par se réduire à l'image stéréotypée de l'étranger-source de problèmes. Cette superposition des menaces culturelle et sécuritaire aboutit, inévitablement, à leur renforcement mutuel, dans la mesure où plus les minorités ethniques sont perçues comme impénétrables, en raison de leurs langues, de leurs codes de valeurs incompréhensibles et de leur loyauté de groupe, plus l'image du délinquant ethnique, membre d'une *société dissimulée* en sort renforcée (den Boer, 1998, 106)⁶⁹.

Mais, cette altérité culturelle des immigrés est censée être encore plus menaçante pour l'identité des sociétés d'accueil lorsqu'elle revêt un aspect religieux. La menace représentée par les communautés musulmanes présentes sur le territoire national est ressentie beaucoup

⁶⁵ Titres parus, respectivement, à la une des quotidiens nationaux *I Vradini* et *Eleftheros Typos* du 17-7-1999 (cité par *I Kiriakatiki Avghi*, 18-7-1999).

⁶⁶ La perception de cet *écart culturel* nous paraît bien illustrée par les propos du chef du groupe parlementaire des chrétiens-démocrates allemands (CDU) qui, en novembre 2000, affirma que les étrangers vivant durablement en Allemagne devaient s'adapter à la culture de référence (*Leitkultur*) du pays, en apprenant l'allemand et en respectant certaines valeurs dominantes au sein de la société allemande. Bien que ces propos aient été condamnés par la plupart des médias, ils ont provoqué un véritable débat sur les *éléments constitutifs* de la culture allemande, certains journaux examinant, par exemple, si la notion de bon citoyen allemand pouvait être compatible avec celle de musulman (informations tirées par un article paru dans *Libération*, 3-11-2000).

⁶⁷ Sur la présentation partielle de l'immigration par la presse italienne, voir Sciarreza (1999, 140).

⁶⁸ Ce mode de présentation de l'immigré tend à être reproduit dans les pays d'immigration récente. Voir sur ce point, Belluati, Grossi, Viglono (1995, 51-52).

⁶⁹ Parmi les chercheurs considérant comme réel ce lien entre l'impénétrabilité culturelle des minorités ethniques et les activités délictueuses de leurs membres, nous citons Bovenkerk (1993, 279).

plus vivement en France⁷⁰, où, déjà en 1985, *Le Figaro Magazine* illustre sa couverture par un buste de Marianne au visage couvert d'un tchador, en posant la question : *Serons-nous encore Français dans trente ans ?* (Tévanian, Tissot, 1998, 99)⁷¹, alors que *L'Événement du jeudi* publie, en 1994, un dessin présentant la tour Eiffel transformée en mosquée⁷². Il faudrait rappeler à cet égard que, à l'instar des *jeunes de banlieues*, les membres des communautés musulmanes consistent souvent en des immigrés de la *deuxième génération* ou en des nationaux issus de l'immigration. Le discours sur la prétendue inassimilabilité des communautés musulmanes a atteint son sommet en 1989, lors de *l'affaire du foulard* dans les écoles publiques, qui a érigé l'Islam en véritable menace pour les valeurs républicaines françaises⁷³. L'opposition entre le port du foulard et la laïcité, bien révélée par le fait que le foulard a été invariablement qualifié de *coranique*, ou *islamique*, s'est vite transformée en opposition entre la démocratie et les régimes totalitaires. Ce lien entre l'Islam et le totalitarisme, évoqué implicitement par l'alternance régulière des termes *foulard*, *voile* et *tchador* (Boyer, 1993, 69-71), a été ouvertement établi lorsqu'un magazine hebdomadaire de droite a présenté l'Islam comme un *phénomène totalitaire*⁷⁴.

À ces menaces culturelle et institutionnelle que représenterait l'Islam s'en est vite ajoutée une autre, liée au terrorisme. Déjà dans les années quatre-vingt, les médias français ont procédé à une substitution progressive du terme *musulman* par le terme *islamique*, lequel renvoie implicitement à *islamiste* et, par conséquent, à *terroriste* (Tévanian, Tissot, 1998, 115; Charon, 1998, 42-43). Au cours des années quatre-vingt-dix, les amalgames entre les immigrés maghrébins, les jeunes français issus de l'immigration maghrébine et les terroristes intégristes deviennent de plus en plus fréquents. Il n'est, donc, guère surprenant qu'en 1993, lors d'une émission de débat sur France 3 deux jeunes issus de l'immigration maghrébine, invités à l'émission, se soient vus à l'écran affublés d'une barbe, calquée sur celle portée habituellement par les islamistes (Gastaut, 1998, 43). L'affaire du terroriste Khaled Kelkal n'ayant fait que confirmer la *menace maghrébine*, dès le milieu de la décennie les amalgames précités l'emportent sur toute autre présentation de la question, de sorte que la population maghrébine a fini par être érigée, dans son ensemble, au rang d'un véritable ennemi intérieur (Cesari, 1999), qui soit avait déjà adhéré à la cause islamiste (*Beurs, pourquoi les islamistes marquent des points*⁷⁵, *Comment les islamistes recrutent en France*⁷⁶), soit avait, potentiellement, de fortes chances de le faire bientôt (*Les beurs seuls face à l'islamisme*⁷⁷).

L'association de l'immigration à la menace terroriste est aussi observable en Allemagne, où, contrairement à la France, le danger ne proviendrait pas du terrorisme islamique, mais du terrorisme kurde. Nous constatons en effet que, tout au long des années quatre-vingt-dix, les médias ont régulièrement focalisé leur attention sur la figure menaçante de l'immigré kurde, *terroriste potentiel*, en dotant cette figure des dimensions hautement inquiétantes lors des vagues de violence du PKK sur le territoire allemand durant cette décennie, ou lorsque le PKK a été accusé par le ministre de l'Intérieur de l'époque d'avoir proféré des menaces contre sa personne⁷⁸.

⁷⁰ En Allemagne, malgré les rapports alarmants des services de renseignements, l'Islam ne constitue pas, jusqu'à présent, une source de tension importante (Bozarslan, 1996, 113).

⁷¹ L'idée de représenter Marianne en tchador, qui a déjà été appliquée en 1983, par *Minute*, a été reprise en 1991 par *Le Figaro Magazine* (Gastaut, 2000, 510).

⁷² La tour, dont le sommet a pris la forme d'un minaret, est contemplée par deux hommes barbus, disant : *Ça va être le plus grand minaret du monde* (*L'Événement du jeudi* du 21 avril 1994, cité par Gastaut, 2000, 511).

⁷³ En revanche, le port du foulard dans les écoles publiques allemandes n'a pas acquis de dimensions symboliques. Il est resté un problème mineur, géré par les autorités scolaires au jour le jour (Thränhardt, 1995, 93-94).

⁷⁴ *Le Figaro Magazine*, 14-3-1990 (cité par Tévanian, Tissot, 1998, 116).

⁷⁵ *Le Nouvel Observateur*, 13-10-1994 (cité par Gastaut, 1998, 44).

⁷⁶ *Le Nouvel Observateur*, 29-9-1994 (cité par Gastaut, 2000, 516).

⁷⁷ *L'Événement du Jeudi*, 21-9-1995 (cité par Gastaut, 1998, 44).

⁷⁸ Aux yeux de certains chercheurs, ces accusations, qui ont eu lieu peu de jours avant le déroulement des élections partielles dans trois *Länder* obéiraient à des logiques électorales (Bozarslan, 1996, 114).

3. La transformation des médias en défenseur des valeurs sociales menacées

Ces remarques sur les modes de présentation médiatique de la criminalité étrangère ne devraient pas occulter le fait que les médias ne se limitent pas à la construction de la menace migratoire. En effet, cette menace multiforme que représenterait l'immigration pour les sociétés d'accueil est présentée comme si grave et imminente que les médias s'érigent, implicitement, au rang du défenseur des valeurs sociales menacées⁷⁹. Soit, alors, ils lancent de véritables campagnes pour l'expulsion des immigrés clandestins, soit ils exercent des pressions auprès des instances gouvernementales pour le durcissement des mesures de contrôle de l'immigration et pour le renforcement de la protection de la population⁸⁰. Cette position de *défenseur de la société en péril* ne les amène certainement pas à suggérer l'accomplissement d'actes agressifs à l'encontre des étrangers, ou à justifier postérieurement de tels actes. Mais, cette position les empêche souvent de dénoncer l'accomplissement de ces actes et de désigner les véritables motifs de ceux-ci. Ainsi, les médias italiens n'ont-ils jamais attribué des motifs xénophobes ou racistes aux agressions, parfois meurtrières, dont sont victimes les étrangers. Dans la plupart des cas, ces agressions sont minimisées, voire ignorées, ou alors elles sont présentées comme une *fatalité* ou un fait divers privé de sens particulier (Dal Lago, 1999, 29). Par exemple, le décès d'un Marocain tombé dans une rivière et empêché de regagner la côte à cause d'une pluie de bouteilles, de bouts de bois et d'autres projectiles n'était *certainement pas un fait attribuable au racisme [...] mais plutôt la conclusion tragique d'une bagarre d'ivrognes*⁸¹. Alors que les grands quotidiens nationaux ont accordé beaucoup d'attention aux agressions racistes contre des immigrés survenues en Allemagne, depuis 1990, ou dans d'autres pays étrangers, ils n'ont jamais enquêté sur la hausse de la xénophobie en Italie, car celle-ci ne constitue pas un objet légitime de discours public. Lorsque, alors, certaines agressions ne peuvent être considérées comme un simple fait divers, les médias les présentent comme l'effet d'une situation *objectivement* grave, liée à la présence de trop d'immigrés sur le territoire, qui finit par susciter des sentiments de *peur* auprès des nationaux. En agissant ainsi, ils procèdent à un véritable renversement de rôles, puisqu'ils transforment la victime en coupable et les agresseurs en victimes, l'agression n'étant que le résultat de l'incapacité des autorités à maîtriser les effets négatifs de l'immigration, voire la hausse de l'insécurité en général. Cette attitude médiatique, également observée en Grèce⁸², nous paraît bien illustrée par l'article d'un journaliste italien qui, commentant l'interpellation et la détention pendant quatre jours d'une jeune nigériane dépourvue de titre de transport dans un bus, écrivait que les habitants de Gênes, loin d'être racistes, étaient très patients et supportaient *le problème des [immigrés] extra-communautaires, des nomades, la solution manquée au problème de l'immigration* (Dal Lago, 1999, 83). Lorsque, enfin, les motifs racistes et xénophobes des agressions d'immigrés sont flagrants, ils ne sont présentés comme tels que dans la mesure où ils peuvent être attribués à des néonazis, à savoir des marginaux de la société sur le plan moral (Maneri, 1997, 54).

⁷⁹ Sur la notion de défense de la société face à de multiples menaces intérieures, voir Foucault, 1997.

⁸⁰ Cette position de *défenseur de la société en péril* n'implique pas invariablement l'adoption d'une attitude hostile envers les immigrés. Ainsi, en Grèce par exemple, certains journaux (tels que *Ta Nea*, *Eleftherotypia* et *Kiriakatiki Eleftherotypia*) ont entrepris, dès mars 1998, une campagne de lutte contre les comportements racistes et xénophobes de la société grecque. Sur ce point et notamment sur les ambiguïtés d'une telle approche, voir Constantinidou (1999, 109-110).

⁸¹ *La Repubblica*, 20-7-1997.

⁸² Bien que les agressions racistes contre des immigrés soient régulièrement dénoncées par la presse grecque, elles sont généralement présentées comme la conséquence inévitable de la hausse de la criminalité étrangère. Sur ce point, voir Constantinidou (1999, 126sqq.).

Plutôt absente des médias français, cette attitude ambivalente est également observable en Allemagne, où la couverture médiatique des agressions racistes de Hoyerswerda et de Rostock, par exemple, soit ignora la nature extrémiste des agressions, en donnant l'impression que la rage populaire se défoulait de manière quasi naturelle, soit se concentra sur les personnalités des jeunes néonazis, en dissociant l'acte de son contexte politique ou socio-économique. L'attentat de Rostock fut alors présenté comme l'acte des jeunes frustrés protestant contre l'état déplorable de leur condition sociale (Butterwegge, 1996, 212). Ce n'est qu'après l'attentat meurtrier de Mölln, en novembre 1992, que les médias ont modifié leur attitude, en dénonçant ouvertement le caractère raciste de l'acte. Tout en suggérant une nouvelle prise de position idéologique, ce changement reste quand même ambigu dans la mesure où nous pouvons considérer qu'il indique également le seuil de tolérance d'agressions racistes de la part de la société allemande. Nous devons en effet rappeler que, contrairement aux agressions antérieures, qui visaient des demandeurs d'asile, les victimes de l'attentat de Mölln appartenaient à la communauté turque, installée depuis longtemps au pays⁸³, ce qui a inévitablement renvoyé la société allemande à son propre passé traumatisant (Butterwegge, 1996, 213). Si donc elle a réagi unanimement en dénonçant fermement et sans ambiguïté l'attentat, sa dénonciation ne saurait être dissociée de la nature extrême de cette agression qui, franchissant le seuil implicite de l'acceptable, a provoqué une prise de conscience collective de la gravité des agressions racistes en général.

D'ailleurs, l'indignation provoquée par cet attentat fut si grande que, depuis, les médias allemands ont, à plusieurs reprises, modifié leur discours sur les immigrés. Ils ont alors commencé à mettre l'accent sur les bénéfices que la hausse de l'immigration fournirait à l'économie et à l'État-providence du pays (Butterwegge, 1996, 213) et à insister sur le fait que le niveau de vie des citoyens allemands ne pourrait être maintenu sans l'absorption de jeunes immigrés, ayant de préférence beaucoup d'enfants. Mais, force est de constater que ce nouveau discours médiatique, articulé en termes de : *nous avons besoin des immigrés*, ou *l'intégration limitée est dans l'intérêt national de l'Allemagne* (Butterwegge, 1996, 214), ne fait que transmettre au public un message implicitement nationaliste, dans la mesure où il suggère que la population doit réserver un accueil bienveillant aux étrangers tant que ceux-ci sont utiles au pays (Butterwegge, 1996, 214).

Conclusion

La superposition des menaces sécuritaire et culturelle que représenteraient les immigrés pour les sociétés européennes, observée dans les discours médiatiques des pays étudiés, nous indique clairement que le processus de criminalisation des immigrés fait partie intégrante d'un large processus de transformation de l'immigré en menace multiforme pour la sécurité et le bien-être des sociétés d'accueil.

Cette construction de la figure menaçante de l'immigré ne saurait être comprise si nous ne prenons pas en considération le fait qu'elle émerge dans un contexte dominé par des angoisses et peurs irrationnelles des populations européennes qui, sous l'effet d'une part de la construction de nouvelles entités politiques, à caractère supranational, comme l'Union européenne, et, d'autre part, du déclin des idéologies et de la mondialisation de l'économie, ont perdu leurs certitudes et points de référence passés, tout en assistant à la dégradation rapide du niveau de vie, voire à l'exclusion socio-économique des pans entiers de leur société. Nous constatons, en

⁸³ À la communauté turque appartenaient également les victimes de l'attentat meurtrier de Solingen (mai 1993). Contrairement aux attentats de Rostock et de Hoyerswerda, qui ont eu lieu sur le territoire de l'ex-RDA, ceux de Mölln et de Solingen ont eu lieu sur le territoire de l'ex-RFA.

effet, que les menaces attribuées aux immigrés, liées notamment à la sécurité, à l'homogénéité culturelle, à la stabilité démographique, à l'emploi et à la qualité du niveau de vie des citoyens européens, ne font que refléter l'impact sur les sociétés européennes de nombreux changements majeurs survenus sur les plans international, régional et national, au cours des dernières décennies. Le lien entre la transformation de l'immigration en *problème social* et les crises socio-économiques est, d'ailleurs, confirmé par de nombreuses études, menées tant en Europe qu'aux États-Unis, qui ont montré que les sentiments anti-immigrés émergent quand les citoyens d'un pays s'inquiètent pour l'état de leur économie nationale et pensent que l'immigration sera nuisible aux opportunités d'emploi (Citrin *et al.*, 1997, 874-875; Espenshade, Hempstead, 1996, 539; Castles, Kosack, 1985, 452-453)⁸⁴, quand ils craignent un futur déclin social (Ohlemacher, 1994, 223), ou quand ils lient l'immigration aux thèmes de la souveraineté, de l'intégrité des frontières, ou de la transgression de la loi (Espenshade, Hempstead, 1996, 533).

Il n'est donc guère étonnant que les immigrés soient devenus le catalyseur de tous les conflits et revendications sociaux des années quatre-vingt-dix. Installés dans des sociétés crispées et traversées par des crises d'identité profondes, ils constituent l'ennemi public idéal pour tout type de revendication d'une *identité* nationale, locale ou sectorielle. Ainsi, aux yeux des nationalistes, ils sapent la cohésion sociale, alors que, aux yeux des défenseurs du patriotisme régional ou local, ils aliènent la *pureté ethnique* de la population. D'après les défenseurs des valeurs urbaines ou de la qualité du niveau de vie du quartier, ce sont des délinquants qui menacent la sécurité de la vie quotidienne et dégradent irrévocablement le milieu urbain, alors que, aux yeux des défenseurs des valeurs de classe, ce sont des *parasites* qui mettent en jeu les conquêtes de la classe ouvrière (Dal Lago, 1999, 11). Enfin, d'après les défenseurs des valeurs de l'État-providence, ce sont des fraudeurs qui profitent abusivement des prestations sociales accordées habituellement aux nationaux.

En même temps, force est de constater que le fait d'ériger l'immigré au rang d'ennemi social permet à la collectivité de se définir et de se reconnaître comme telle, par simple opposition à la figure de l'étranger. Dans ce sens, la transformation des immigrés en véritables boucs émissaires de nos sociétés contemporaines pourrait *constituer également une stratégie de réaffirmation de l'identité nationale, dans la mesure où l'exclusion de l'étranger implique l'inclusion des nationaux* (Huysmans, 1995, 59sq.), la perception de la menace migratoire *servant alors de facteur de renforcement de la cohésion interne de la communauté* (den Boer, 1996). Loin d'être statique, ce renforcement peut même impliquer l'élargissement des éléments constitutifs de l'identité nationale d'un pays donné. Ainsi, la mise en avant d'une prétendue culture de *law and order* en Italie, pratiquement inexistante auparavant, dote-t-elle le discours sur l'identité nationale d'un aspect nouveau, et la violation de la loi par les étrangers justifie *ipso facto* leur exclusion de la communauté⁸⁵.

Mais, si cette transformation de l'immigration en menace multiforme pour les sociétés d'accueil semble obéir à certains besoins collectifs implicites, correspondant à l'état actuel des sociétés européennes, elle est loin d'assurer le bien-être et le bon fonctionnement de ces sociétés. D'abord, car la cohésion sociale des pays d'immigration risque d'être sapée beaucoup plus par le processus de criminalisation des immigrés que par les immigrés présents sur leur territoire. En

⁸⁴ Il faudrait préciser à cet égard que la thèse selon laquelle les réactions xénophobes résultent de situations de privation collective n'implique pas l'appauvrissement effectif des populations concernées. Il suffit que les groupes des nationaux en question estiment que, comparés à des groupes immigrés, ils sont défavorisés en matière de distribution de ressources raréfiées, telles que les opportunités d'emploi, le logement ou les prestations sociales – cette estimation étant, bien évidemment, étroitement liée à l'importance que ceux-ci accordent aux idées nationalistes et/ou à l'idéologie raciste, la hausse de la xénophobie est alors associée à celle de l'immigration (Krell, Nicklas, Ostermann, 1996, 157; Legge Jr., 1996, 525; McLaren, 1999, 178; Fetzer, 2000, 5-23).

⁸⁵ L'identité nationale italienne s'appuie surtout sur des valeurs culturelles et un sens de la citoyenneté extrêmement fragile. Sur ce point, voir Triandafyllidou (1997); Sciarra (1999, 141).

effet, la mise en œuvre de ce processus dans les pays d'ancienne immigration a provoqué de nombreux amalgames entre, d'une part, immigrés clandestins, immigrés légaux et immigrés de la *deuxième génération* et, d'autre part, étrangers et nationaux d'appartenance ethnique ou religieuse autre que celle dominante dans chacun de ces pays. Ces amalgames non seulement créent un climat de suspicion qui vise, indistinctement, tous les *étrangers*, en renforçant de la sorte l'adoption de comportements discriminatoires envers certaines sections de la population⁸⁶, en entravant l'intégration de certaines populations immigrées et en contribuant à la hausse des agressions racistes. Cette fragilisation de la cohésion sociale des pays d'ancienne immigration devient d'autant plus inquiétante qu'aux atteintes portées aux fondements sociaux de ces pays par leurs *nationaux* peuvent s'ajouter celles portées par leurs *étrangers*, dans la mesure où le sentiment d'exclusion et les discriminations subies par certaines couches sociales, composées souvent d'immigrés de la *deuxième génération*, de nationaux issus de l'immigration et de nationaux de couleur, semblent être largement à l'origine du déclenchement de nombreuses émeutes urbaines dans certains pays européens, au cours des dernières décennies. Bien que les effets du processus de criminalisation de l'immigration soient plus visibles dans les pays d'ancienne immigration, la mise en œuvre de celui-ci dans les pays d'immigration récente comporte les mêmes risques de fragilisation de leur cohésion sociale. Certes, les amalgames qu'il produit se limitent, par définition, aux immigrés clandestins et légaux, mais la suspicion générale qu'il fait peser sur tous les étrangers entrave sérieusement leur future intégration sociale et, comme nous l'avons déjà observé, a déjà facilité l'accomplissement de nombreuses agressions d'immigrés.

À ces menaces pour la cohésion sociale des sociétés d'accueil s'ajoute celle liée aux propres fondements juridiques et institutionnels de celles-ci. En effet, nous constatons que cette généralisation de la suspicion vis-à-vis des *étrangers* a abouti à l'établissement d'un large contrôle de la déviance, accepté sans beaucoup de critiques de la part des sociétés concernées, car présenté comme partie intégrante du dispositif de protection de celles-ci face à la menace migratoire. L'ampleur des atteintes portées aux principes de droit propres aux régimes démocratiques par l'instauration et la légitimation d'un tel contrôle s'agrandit davantage par la généralisation croissante des contrôles d'identité au faciès qui, effectués dans le cadre de la lutte contre la criminalité et l'immigration clandestine, s'adressent aussi bien aux étrangers qu'aux nationaux. Les menaces que représente pour les sociétés européennes la généralisation de ces contrôles se renforcent, enfin, encore plus si nous prenons en considération le fait que la mise en œuvre de ces contrôles met en jeu l'ordre public même des sociétés concernées, puisque leur focalisation sur certaines *cibles territoriales*, qui, à nos yeux, est indissociable du déclenchement de nombreuses émeutes urbaines, risque d'être une source importante de désordre social dans les années à venir.

Certes, la construction d'un *ennemi social* remplit de nombreuses fonctions, liées tant à des besoins collectifs de la communauté qu'à des logiques propres au fonctionnement du marché politique et à celui des agences de sécurité publiques. Certes, la construction de la figure de l'*immigré délinquant* facilite, voire légitime l'adoption de politiques d'immigration de plus en plus dominées par une logique sécuritaire. Mais, les dangers résultant de la mise en œuvre de ce processus de criminalisation des immigrés nous semblent être, de loin, beaucoup plus graves que les menaces attribuées aux immigrés, dans la mesure où ce processus met en cause les fondements mêmes des sociétés européennes. Nous risquons, donc, d'assister à une situation paradoxale, où le processus de sécurisation de l'immigration pourrait finir par mettre en péril les sociétés mêmes qu'il est censé protéger, faisant de la sorte l'objet d'un véritable renversement de sa finalité.

Anastassia Tsoukala
135, rue Montreuil
F-75011 Paris
tsoukala@conflits.org

⁸⁶ Ces comportements peuvent être adoptés aussi bien par des particuliers que par le personnel administratif, voire les membres des forces de l'ordre d'un pays donné.

BIBLIOGRAPHIE

- AGOZINO B., 1997, Changes in the social construct of criminality among immigrants in the United Kingdom, in PALIDDA S., Ed., *Délict d'immigration*, Bruxelles, COST A2 Migrations, Commission Européenne, 103-131.
- ALBRECHT H.J., 1997, Minorities, crime, and criminal justice in the Federal Republic of Germany, in MARSHALL I.H., Ed., *Minorities, Migrants and Crime*, London, New Delhi, Sage Publications, 86-109.
- ALI Y., GIBB R., 1999, Le racisme, le droit d'asile et la presse britannique en 1998, *Migrations Société*, 62, 123-134.
- ALOTTA S., 1997, Italia e Spagna di fronte all'immigrazione, *La Critica Sociologica*, 122/123, 69-79.
- BACCAÏNI B., ROSSI R., 1998, Connaissances et représentations des populations immigrées. Enquête auprès des lycéens de France et d'Italie, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 3, 127-157.
- BALKAN COLLEGES FOUNDATION, 1998, *The Image of the Other. Analysis of the High-school Textbooks in History from the Balkan Countries*, Sofia, Balkan Colleges Foundation.
- BARBAGLI M., 1998, *Immigrazione et criminalità in Italia*, Bologna, Il Mulino.
- BASAGNI J., 1999, Immagini dell'immigrazione, *Testimonianze*, 1, 63-73.
- BATTEGAY A., 1992-1993, La médiatisation de l'immigration dans la France des années 1980, *Les Annales de la recherche urbaine*, 57-58, 174-184.
- BATTEGAY A., BOUBEKER A., 1993, *Les images publiques de l'immigration*, Paris, CIEMI/l'Harmattan.
- BELLUATI M., GROSSI G., VIGLONGO E., 1995, *L'antenna di Babele 1. Mass media e società multietnica*, Milano, Anabasi.
- BERGMANN W., 1997, Antisemitism and xenophobia in Germany since unification, in KURTHEN H., BERGMANN W., ERB R., Eds, *Antisemitism and Xenophobia in Germany after Unification*, New York, Oxford, Oxford University Press, 21-38.
- BIGO D., 1996, *Polices en réseaux. L'expérience européenne*, Paris, Presses de Sciences Po.
- BIGO D., 1997, La recherche proactive et la gestion du risque, *Déviante et Société*, 4, 423-429.
- BOLAFFI G., GINDRO S., Eds, 1996, *Il corpo straniero*, Napoli, Alfredo Guida.
- BONELLI L., 2001, Renseignements généraux et violences urbaines, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 136/137, 95-103.
- BONIFAZI C., CERBARA L., 1999, Gli immigrati stranieri: valutazioni, conoscenze e giudizi degli italiani, *Studi Emigrazione*, 133, 3-38.
- BONNAFOUS S., 1991, *L'immigration prise aux mots. Les immigrés dans la presse au tournant des années 1980*, Paris, Kimé.
- BONVILLE J. de, 2000, *L'analyse de contenu des médias. De la problématique au traitement statistique*, Paris, Bruxelles, De Boeck Université.
- BOVENKERK F., 1993, Crime and the multi-ethnic society: A view from Europe, *Crime, Law and Social Change*, 3, 271-280.
- BOYER H., 1993, Tchador: les mots de «l'affaire», *Mediascope*, 4, 67-72.
- BOZARSLAN H., 1996, La presse et les immigrés en Allemagne, *Migrations Société*, 48, 105-115.
- BRION F., 1997, Chiffrer, déchiffrer. Incarcération des étrangers et construction sociale de la criminalité des immigrés en Belgique, in PALIDDA S., Ed., *Délict d'immigration*, Bruxelles, COST A2 Migrations, Commission Européenne, 163-223.
- BRION F., TULKENS F., 1998, Conflit de culture et délinquance. Interroger l'évidence, *Déviante et Société*, 3, 235-262.
- BUTTERWEGGE C., 1996, Mass media, immigrants and racism in Germany. A contribution to an ongoing debate, *Communications*, 2, 203-220.
- CASTLES S., KOSACK G., 1985, *Immigrant Workers and Class Structure in Western Europe*, Oxford, New York, Oxford University Press.
- CESARI J., 1999, L'Islam: figure de l'ennemi intérieur et extérieur, intervention au VI^e Congrès de l'Association Française de Science Politique, Rennes, 28 septembre-1^{er} octobre, texte polycopié.
- CEYHAN A., TSOUKALA A., 1997, Contrôle de l'immigration: mythes et réalités, *Cultures & Conflits*, 26/27, 9-14.
- CEYHAN A., TSOUKALA A., 2001, The securitization of immigration in western societies: Ambivalent discourses and policies, *Alternatives*, n° 5 (à paraître).
- CHAMPAGNE P., 1991, La construction médiatique des «malaises sociaux», *Actes de la recherche en sciences sociales*, 90, 64-75.

- CHARON J.-M., 1998, La presse quotidienne régionale et l'immigration, *Les Cahiers du journalisme*, 4, 40-44.
- CITRIN J. *et al.*, 1997, Public opinion toward immigration reform: The role of economic motivations, *The Journal of Politics*, 3, 858-881.
- CLARK J.A., LEGGE J.S. Jr., 1997, Economics, racism and attitudes toward immigration in the New Germany, *Political Research Quarterly*, 4, 901-917.
- COLLOVALD A., 1999, *Violence et délinquance dans la presse. Politisation d'un malaise social et technicisation de son traitement*, Rapport pour la Délégation Interministérielle à la Ville, Paris.
- COLLOVALD A., 2001, Des désordres sociaux à la violence urbaine, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 136/137, 104-113.
- CONSTANTINIDOU C., 1999, Kinonikes anaparastassis tou eglimatos. I eglimatikotita ton Alvanon ston athinaiko tipo [Représentations sociales du crime. La criminalité albanaise dans la presse athénienne], in KOUKOUTSAKI A., Ed., *Ikones eglimatos* [Images du crime], Athènes, Plethron, 103-141.
- COTESTA M., DE ANGELIS S., 1999, Mass media, immigrazione e conflitti etnici in Italia. Analisi quantitativa dell'informazione sull'immigrazione, *Studi Emigrazione*, 135, 395-416.
- COTESTA V., 1999, Mass media, conflitti etnici e identità degli italiani, *Studi Emigrazione*, 135, 443-470.
- DAGENAIS B., 1999, L'hégémonie des médias sur nos façons de penser, d'être et d'agir, *Revue européenne des sciences sociales*, 114, 173-189.
- DAL LAGO A., 1997, The impact of migration on receiving societies. Some ethnographic remarks, in PALIDDA S., Ed., *Déjà d'immigration*, Bruxelles, COST A2 Migrations, Commission Européenne 43-49.
- DAL LAGO A., 1999, *Non-persone. L'esclusione dei migranti in una società globale*, Milano, Feltrinelli.
- DE GIORGI A., 2000, *Zero tolleranza. Strategie e pratiche della società di controllo*, Roma, Derive Approdi.
- D'ELIA A., 1999, I pareklissi tou xenou metanasti sta messa enimerossis: apotelesmata erevvas sto Salento [La déviance de l'immigré étranger dans les médias: résultats d'une recherche menée à Salento], in KOUKOUTSAKI A., Ed., *Ikones eglimatos* [Images du crime], Athènes, Plethron, 143-181.
- DE RUDDER V. *et al.*, 1994, Et si l'on parlait des Français? Perception des immigrés en France, attitudes, opinions et comportements, *Revue internationale d'action communautaire*, printemps, 135-149.
- DEN BOER M., 1996, Immigrants, Asylum Seekers and Criminalisation: The Interaction between Criminal Justice Policy and Criminology, intervention à la table ronde *Un nouveau champ de sécurité en Europe*, CERI/CNRS, Paris, 4-5 octobre (texte polycopié).
- DEN BOER M., 1998, Crime et immigration dans l'Union européenne, *Cultures & Conflits*, 31/32, 101-123.
- DIMITRIOU S., Ed., 1997, *Morphes koinonikou apokleismou kai michanismoï paragoghis tou* [Formes et mécanismes de production de l'exclusion sociale], Athènes, Idéokinissi.
- DIMOPOULOS C., 1993, Eglima kai tipos. Eglimatologhiki prossegissi [Crime et médias. Une approche criminologique], *Chroniques*, septembre, 1-14.
- ESPENSHADE T., HEMPSTEAD K., 1996, Contemporary american attitudes toward U.S. immigration, *International Migration Review*, 2, 535-570.
- ESSER F., BROSIUS H.B., 1996, Television as arsonist?, *European Journal of Communication*, 2, 235-260.
- FETZER J., 2000, Economic self-interest or cultural marginality: anti-immigration sentiment and nativist political movements in France, Germany and the USA, *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 1, 5-23.
- FOUCAULT M., 1975, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard.
- FOUCAULT M., 1997, *Il faut défendre la société. Cours au Collège de France 1976*, Paris, Gallimard/Seuil.
- FRAGOUDAKI L., DRAGONA T., Eds, 1997, 'Ti ein' i patriða mas?' *Ethnokentrismos stin ekpaidefsi* ['Qu'est-ce que notre patrie'? L'ethnocentrisme dans l'école], Athènes, Alexandria.
- FRINDTE W., FUNKE F., WALDZUS S., 1996, Xenophobia and right-wing extremism in German youth groups – some evidence against unidimensional misinterpretations, *International Journal of Intercultural Relations*, 3, 4, 463-478.
- GASTAUT Y., 1998, Le multiculturel au miroir des médias, *Projet*, 255, 35-44.
- GASTAUT Y., 2000, *L'immigration et l'opinion en France sous la V^e République*, Paris, Seuil.
- GATTI U., MALFATTI D., VERDE A., 1997, Minorities, crime, and criminal justice in Italy, in MARSHALL I.H., Ed., *Minorities, Migrants and Crime*, London, New Delhi, Sage Publications, 110-129.
- GALANIS G., 1989, I eglimatikotita ton metanaston ston Typo. Sinoptiki paroussiassi ton spoudeoteron apotelesmaton mias erevvas analisis periechomenou ton evdomadion periodikon *Stern* kai *Quick* tis chronikis periodou 1960-1980 [La criminalité des immigrés dans la presse. Présentation sommaire des principales conclusions d'une recherche d'analyse de contenu des magazines hebdomadaires *Stern* et *Quick* entre 1960 et 1980], *The Greek Review of Social Research*, 74, 37-71.

- GALANIS G., 1991, I eikona ton metanaston opos provallotan apo ta Messa Mazikis Epikoinonias stin Omospondiaki Dimokratia tis Germanias [La représentation des immigrés par les médias de la R.F.A.], *The Greek Review of Social Research*, 81, 91-140.
- GEDDES A., FAVELL A., Eds, 1999, *The Politics of Belonging: Migrants and Minorities in Contemporary Europe*, Aldershot, Singapore, Sydney, Ashgate.
- GENIKI GRAMMATEIA NEAS GENIAS, Ed., 1998, *Metanastes, ratsismos kai xenophobia* [Immigrés, racisme et xénophobie], Athènes, Komotini, Sakkoulas.
- GROUPE EUROPÉEN DE RECHERCHES SUR LA JUSTICE PÉNALE, 2001, *Délinquance et insécurité en Europe. Vers une pénalisation du social?*, Bruxelles, Bruylant.
- HUYSMANS J., 1995, Migrants as a security problem: dangers of securitizing societal issues, in MILES R., THRÄNHARDT D., Eds, *Migration and European Integration. The Dynamics of Inclusion and Exclusion*, London, Pinter, 53-72.
- ISTITUTO RICERCHES SOCIALI, 1990, Stampa quotidiana ed immigrazione terzomondiale: un quadro teorico ed una ricerca empirica, *La Ricerca Sociale*, 47-48, 207-233.
- JENKINS P., 1992, *Intimate Enemies. Moral Panics in Contemporary Great Britain*, New York, Aldine de Gruyter.
- KARYDIS V., 1996, *I eglimatikotita ton metanaston stin Ellada* [La criminalité des immigrés en Grèce], Athènes, Papazissis.
- KASTORIANO R., 1996, *La France, l'Allemagne et leurs immigrés: négocier l'identité*, Paris, Armand Colin.
- KOUKOUTSAKI A., Ed., 1999, *Ikones eglimatos* [Images du crime], Athènes, Plethron.
- KRELL G., NICKLAS H., OSTERMANN A., 1996, Immigration, asylum and anti-foreigner violence in Germany, *Journal of Peace Research*, 2, 153-170.
- KUECHLER M., 1994, Germans and «others»: Racism, xenophobia, or «legitimate conservatism»?., *German Politics*, 1, 47-74.
- KURTHEN H., BERGMANN W., ERB R., Eds, 1997, *Antisemitism and Xenophobia in Germany after Unification*, New York, Oxford, Oxford University Press.
- LAMBROPOULOU E., 1997, *I kataskevi tis koinonikis pragmatikotitas kai ta Messa Mazikis Epikoinonias. I periptossi tis vias kai tis eglimatikotitas* [La construction de la réalité sociale et les médias. Le cas de la violence et de la criminalité], Athènes, Ellinika Grammata.
- LEGGE J.S. Jr., 1996, Antiforeign sentiment in Germany: Power theory versus symbolic explanations of prejudice, *The Journal of Politics*, 2, 516-527.
- MANERI M., 1997, Les médias dans le processus de construction sociale de la criminalité des immigrés. Le cas italien, in PALIDDA S., Ed., *Délit d'immigration*, Bruxelles, COST A2 Migrations, Commission Européenne, 51-72.
- MARSHALL I.H., Ed., 1997, *Minorities, Migrants and Crime*, London, New Delhi, Sage Publications.
- MARTUCCELLI D., 1994, Racisme et xénophobie en Europe. L'expérience italienne, in WIEVIORKA M., Ed., *Racisme et xénophobie en Europe. Une comparaison internationale*, Paris, La Découverte, 215-276.
- MARY P., 2001, Pénalité et gestion des risques: vers une justice «actuarielle» en Europe?, *Déviante et Société*, 1, 33-51.
- MCLAREN L., 1999, Explaining right-wing violence in Germany: A time series analysis, *Social Science Quarterly*, 1, 166-180.
- MELOSSI D., 1999, I koinoniki theoría kai i metavallomenes anaparastaseis tou eglimatis [La théorie sociale et les représentations mouvantes du délinquant], in KOUKOUTSAKI A., Ed., *Ikones eglimatos* [Images du crime], Athènes, Plethron, 21-59.
- MILES R., THRÄNHARDT D., Eds, 1995, *Migration and European Integration. The Dynamics of Inclusion and Exclusion*, London, Pinter.
- MUCCHIELLI L., 2001, *Violences et insécurité. Fantômes et réalités dans le débat français*, Paris, La Découverte.
- NALPAS D., Ed., 1994, *Le front du refuge*, Bruxelles, De la démocratie.
- OHLEMACHER T., 1994, Public opinion and violence against foreigners in the reunified Germany, *Zeitschrift für Soziologie*, 3, 222-236.
- PADALINO A., 2000, Immigrazione e criminalità, *Micromega*, 1, 195-203.
- PALIDDA S., Ed., 1997a, *Délit d'immigration*, Bruxelles, COST A2 Migrations, Commission Européenne.
- PALIDDA S., 1997b, La construction sociale de la déviance et de la criminalité parmi les immigrés. Le cas italien, in PALIDDA S., Ed., *Délit d'immigration*, Bruxelles, COST A2 Migrations, Commission Européenne, 231-266.
- PALIDDA S., 1998, *Domanda di sicurezza e forze di polizia nei capoluoghi di provincia emiliano-romagnoli*, juillet, texte polycopié.

- PALIDDA S., 1999, La criminalisation des migrants, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 129, 39-49.
- PALOMBA R., RIGHI A., 1993, Les réfugiés albanais et la presse italienne, *Migrations Société*, 26, 51-64.
- PANOUSSIS Y., 1989, To eglimatiko stereotipo: kinoniko dilitirio dia tou typou diochetevomeno? [Le stéréotype criminel: poison social administré par la presse?], *The Greek Review of Social Research*, 74, 72-104.
- PANOUSSIS Y., 1999, *Eglimatologia, eglimatologiki erevna & Messa Mazikis Enimerossis* [Criminologie, recherche criminologique et médias], Athènes, Komotini, Sakkoulas.
- PENDENZA M., 1999, Conflitti etnici, azioni solidali e motivazioni nella stampa italiana, *Studi Emigrazione*, 135, 471-488.
- PERALVA A., 1994, Racisme et xénophobie en Europe. L'expérience allemande, in WIEVIORKA M., Ed., *Racisme et xénophobie en Europe. Une comparaison internationale*, Paris, La Découverte, 159-212.
- PEROTTI A., 1993, L'immigration en France – revue de presse, *Migrations Société*, 26, 65-73.
- PÖHL K., 1994, Allemagne: le sentiment d'insécurité monte. Mais l'amalgame entre l'immigration, la criminalité et le chômage a vécu, *Allemagne d'aujourd'hui*, 128, 29-42.
- RABAH S., 1998, *L'Islam dans le discours médiatique. Comment les médias se représentent l'Islam en France?*, Beyrouth, Al-Bouraq.
- RÄTHZEL N., 1998, Rapports entre nation, minorité ethnique, égalité et autodétermination. L'exemple de l'Allemagne, in RÉA A., Ed., *Immigration et racisme en Europe*, Bruxelles, Complexe, 45-74.
- RÉA A., Ed., 1998, *Immigration et racisme en Europe*, Bruxelles, Complexe.
- RINAUDO C., 1995, Le procès de publicisation d'un « quartier à problèmes », *Migrations Société*, 42, 75-90.
- RITAINE E., 1999, Noi e gli altri: l'enjeu migratoire, miroir de la crise politique italienne, *Pôle Sud*, 11, 55-69.
- SAYAD A., 1999, Immigration et « pensée d'État », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 129, 5-14.
- SCHLESINGER P., TUMBER H., 1994, *Reporting Crime. The Media Politics of Criminal Justice*, Oxford, Clarendon Press.
- SCHNEIDER H.J., 1992, Crime in the mass media, *Annales internationales de criminologie*, 1/2, 85-100.
- SCIAREZA A., 1999, L'Italie et les « autres », *Hérodote*, 94, 131-146.
- SELLIN T., 1984, *Conflits de culture et criminalité*, Paris, Pedone.
- STAAB A., 1998, Xenophobia, ethnicity and national identity in Eastern Germany, *German Politics*, 2, 31-46.
- STENOÛ K., 1998, *Images de l'autre. La différence: du mythe au préjugé*, Paris, Seuil/Éditions UNESCO.
- STOPPIELLO S., 1999, Nomi e immagini dell' « altro ». Un'analisi multidimensionale della stampa, *Studi Emigrazione*, 135, 417-442.
- TER WAL J., 1996, The social representation of immigrants: the Pantanella issue in the pages of « La Repubblica », *New Community*, 1, 39-66.
- TÉVANIEN P., TISSOT S., 1998, *Mots à maux. Dictionnaire de la lepenisation des esprits*, Paris, Dagorno.
- THRÄNHARDT D., 1995, Allemagne: l'intégration décentralisée, in WIHTOL DE WENDEN C., DE TINGUY A., Eds, *L'Europe et toutes ses migrations*, Bruxelles, Complexe, 91-102.
- TOURNIER P., 1997, La délinquance des étrangers en France – analyse des statistiques pénales, in PALIDDA S., Ed., *Délict d'immigration*, Bruxelles, COST A2 Migrations, Commission Européenne, 133-162.
- TOURNIER P., 1999, *Statistiques pénales annuelles du Conseil de l'Europe. Enquête 1997*, Strasbourg, Conseil de l'Europe.
- TOURNIER P., ROBERT P., 1991, *Étrangers et délinquances. Les chiffres du débat*, Paris, l'Harmattan.
- TRIANDAFYLLOU A., 1997, Racists? Us? Are you joking? The discourse of social exclusion of immigrants in Greece and Italy, intervention au Colloque *Non military aspects of security in Southern Europe: Migration, employment and labour market*, Institute of International Economic Relations et Regional Network on Southern European Societies, Santorini, 19-21 septembre, texte photocopié.
- TRIANDAFYLLOU A., 1999, Nation and immigration: A study of the italian press discourse, *Social Identities*, 1, 65-88.
- TSAGAROUSIANOU R., 1997, Mass communications and nationalism: The politics of belonging and exclusion in contemporary Greece, *Res Publica*, 2, 271-280.
- TSOUKALA A., 1997, Les ambivalences des réponses répressives dans la lutte contre l'immigration clandestine en Europe, intervention au Colloque *Sans papiers. À la recherche de solutions constructives – La régularisation*, CIRE, Bruxelles, 5 décembre.

- TSOUKALA A., 1999a, Le discours grec sur la criminalité des immigrés, *Hommes & Migrations*, 1218, 77-89.
- TSOUKALA A., 1999b, The perception of the «other» and the integration of immigrants in Greece, in GEDDES A., FAVELL A., Eds, *The Politics of Belonging: Migrants and Minorities in Contemporary Europe*, Aldershot, Singapore, Sydney, Ashgate, 109-124.
- TSOUKALA A., 2000a, *Crime et immigration en Europe*, Working Paper, Centre d'Études de l'Ethnicité et des Migrations, Université de Liège, n° 00/04, avril.
- TSOUKALA A., 2000b, *The Social Construction of Migration as a Threat in Southern European Countries*, intervention à l'Annual Convention of the International Studies Association, Los Angeles, 14-18 mars.
- VAMVAKAS V., 1997, Alvanoi metanastes ston imerissio tipo: anaparastasseis mias lathraias iparxis [Les immigrés albanais dans la presse quotidienne: représentations d'une existence clandestine], *Dokimes*, 5, 7-40.
- VANDEMEULEBROUCKE M., 1994, Nouvelles «immigrations» et vieilles rengaines. L'étranger dans le discours journalistique, in NALPAS D., Ed., *Le front du refuge*, Bruxelles, De la démocratie, 50-54.
- VAN DIJK T., 1993, *Elite Discourse and Racism*, London, New Delhi, Sage Publications.
- VELKOVA S., 1998, The image of the other in the Greek high-school textbooks of history, in BALKAN COLLEGES FOUNDATION, *The Image of the Other. Analysis of the High-School Textbooks in History from the Balkan Countries*, Sofia, Balkan Colleges Foundation, 78-85.
- WACQUANT L., 1999a, *Les prisons de la misère*, Paris, Raisons d'agir.
- WACQUANT L., 1999b, Des «ennemis commodes», *Actes de la recherche en sciences sociales*, 129, 63-67.
- WEBSTER C., 1997, The construction of British «Asian» criminality, *International Journal of the Sociology of Law*, 1, 65-86.
- WIEVIORKA M., Ed., 1994, *Racisme et xénophobie en Europe. Une comparaison internationale*, Paris, La Découverte.
- WIHTOL DE WENDEN C., DE TINGUY A., Eds, 1995, *L'Europe et toutes ses migrations*, Bruxelles, Complexe.
- WINDISCH U., 1999, *Violences, jeunes, médias et sciences sociales*, Lausanne, l'Âge d'Homme.

Summary

This article aims to analyse the criminalization process of the immigration in Europe, through the exam of the mass media discourses adopted in the 1990s in France, Germany, Italy and Greece. While describing how mass media construct the figure of the «foreign criminal», it puts forward the hypothesis that this criminalization process, which relies on the superposition of the securitarian and cultural «migratory threats», implies many serious dangers for host societies.

KEY-WORDS: CRIMINALITY – IMMIGRATION – RACISM – MASS MEDIA – EUROPE

Zusammenfassung

Dieser Artikel untersucht den Prozess der Kriminalisierung der Immigration in Europa über die Analyse von Mediendiskursen der 1990er Jahre in Frankreich, Deutschland, Italien und Griechenland. Über die Darstellung der Logiken und Verfahren der medialen Konstruktionen der Figur des «kriminellen Ausländers» wird die These entwickelt, dass durch diese Prozesse verschiedene Gefahren für die Aufnahmegesellschaft als Bedrohung von Sicherheit und Kultur konstruiert werden.

Sumario

Este estudio examina el proceso de criminalización de la inmigración en Europa a través del análisis del discurso de los medios de comunicación durante los años 1990 en Francia, Alemania, Italia y Grecia. El estudio intenta revelar la lógica y los procedimientos utilizados por los medios para la construcción de la imagen del «inmigrante delincuente», y sugiere además que, en realidad, es el desarrollo de este proceso, apoyado por la superposición de la amenaza a la seguridad pública y la amenaza a la cultura, lo que constituye una fuente de múltiples riesgos para la sociedad de acogida.